

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
Grand Est**

Avis n° 2025 - 36		
Avis direct (expert délégué) Date : 05/05/2025	Objet : Destruction de sites de nidification d'avifaune protégée lors de la démolition d'une chapelle à Ingersheim (68)	Avis : Favorable

Contexte

Le Pôle Habitat Colmar Centre Alsace souhaite démolir l'ancienne chapelle Notre Dame de Lourdes à Ingersheim, afin de construire de nouveaux logements.

L'inventaire réalisé a jugé le bâtiment non favorable aux chiroptères. 8 nids artificiels d'Hirondelle de fenêtre ont été repérés et un nid de Rougequeue noir. A noter que les nids artificiels ne sont pas occupés par des Hirondelles de fenêtre mais par des Moineaux domestiques.

Les travaux devront avoir lieu en dehors de la période de reproduction de l'avifaune.

En compensation, 16 nids d'Hirondelle de fenêtre et 2 nids de Rougequeue noir seront installés avant le 31 mars sur un bâtiment voisin. Le même nombre de nid sera installé sur le nouveau bâtiment après sa construction.

Les nichoirs seront suivis pendant 3 ans.

Questions au CSRPN

Le projet remet-il en cause le bon accomplissement du cycle biologique des populations d'espèces impactées par le projet ?

Supports de réflexion

CERFA
dossier

Analyse du CSRPN

Les espèces impactées sont communes en Alsace et la destruction de la chapelle ne remet pas en cause le bon accomplissement du cycle biologique de ces espèces.

Avis du CSRPN

Le CSRPN donne un avis favorable au projet

Recommandations

Réaliser les travaux hors de la période de reproduction et compenser la perte des sites de nidification par la construction de nids artificiels comme c'est prévu.

Yves Muller, expert-délégué, commission Espèces
Protégées du CSRPN Grand-Est

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Y. Muller', written in a cursive style.